

Réunion du conseil municipal du 28/03/2019

Personnes excusées : Myriam Kerkeni, Karole Goncalves, Virginie Menoud
Date de la convocation : 22/03/2019
Secrétaire de séance : Karole Martignat

Après approbation de la dernière séance, le Conseil Municipal a décidé :

1. Vote du budget 2019

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 322 710 €.

Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 373 932 €.

Le conseil décide de ne pas augmenter les taux des impôts fonciers pour 2019.

2. Four communal

4 devis pour la construction du four et l'aménagement des abords ont été demandés pour un total de 24 576 €. Ce prix pourrait être revu à la baisse après négociation.

3. Devis terreau

Les sacs de terreau ont été commandés chez HELIOGREEN pour un montant de 725 €.

4. Devis grillage école

Une réhausse du grillage au niveau du portillon d'entrée de l'école le long de la rue de la Mairie a été décidée. Nous attendons un second devis. L'opération aura lieu pendant les vacances scolaires d'été.

5. Busage Romagne

Le conseil a décidé à 7 voix pour et 1 abstention de reporter le projet. Une réunion d'information avec les habitants du hameau sera programmée prochainement pour expliquer cette décision.

6. Compte-rendu du conseil d'école

Le conseil d'école s'est tenu le 11 mars 2019. Pour la rentrée prochaine, les effectifs restent stables.

7. Compte-rendu du Syndicat des Eaux

Le Syndicat a acté la liaison entre Meximieux et Rignieux-le-Franc afin de créer une interconnexion entre la nouvelle station de pompage de Meximieux et le château d'eau de Rignieux le Franc.

Le Syndicat de Meximieux propose de réfléchir à une fusion entre les deux Syndicats, ce qui permettrait de ne pas donner la compétence à la Communauté de Communes en 2026.

8. Bureau élections européennes

La tenue du bureau de vote est complète. Le scrutin aura lieu le 26 mai 2019 de 8 heures à 18 heures.

9. Questions diverses

Le Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la centrale du Bugey a élargi son rayon à 20 km. Le Montellier fait donc partie aujourd'hui du périmètre. Nous avons l'obligation d'établir un plan communal de sauvegarde afin d'organiser les secours de manière efficace.

Infos poubelles : augmentation du prix des levées des bacs.

Suite au décès de Mr Nicollet, la mairie s'est positionnée en cas de vente de la maison.

Prochaine réunion : Jeudi 25 Avril à 20h30